

CD 08

Gestion RH : La rigueur pour les économies, le laxisme pour nos droits !

#CD08



Le constat que fait la **CGT** aujourd'hui est amer : s'il y a un domaine où notre Direction des Ressources Humaines (DRH) fait preuve d'une grande efficacité, c'est bien celui de la rigueur budgétaire. Malheureusement, cette exigence semble disparaître lorsqu'il s'agit de garantir la gestion quotidienne et le versement des droits les plus élémentaires des agents.

Trop de collègues font aujourd'hui les frais d'une gestion administrative défailante, qui impacte directement leur pouvoir d'achat et leurs conditions de travail. La **CGT** tient à dénoncer cette situation à deux vitesses et exige des solutions rapides sur les points suivants.

Un pouvoir d'achat fragilisé par des erreurs de gestion

L'administration devrait faciliter l'accès à nos droits, mais la complexité et les erreurs transforment parfois ces acquis en véritables parcours du combattant :

- **Catégorie C : l'ICHCSG aux abonnés absents.** L'Indemnité Compensatrice de la Hausse de la CSG a été créée pour protéger le salaire net des agents. Pourtant, de nombreux collègues de catégorie C ne la perçoivent toujours pas ! Il est inacceptable que les agents aux revenus les plus modestes soient amputés d'une partie de leur pouvoir d'achat par simple négligence administrative.
- **Tickets Restaurant : l'usure administrative.** Les dysfonctionnements dans la gestion des tickets restaurant sont si nombreux et décourageants que certains agents finissent par renoncer à cet avantage. **De plus, le décalage entre la prise des jours de congés et leur répercussion sur l'attribution des titres rend tout contrôle du calcul strictement impossible.** Un dispositif social ne doit pas être une charge mentale supplémentaire !
- **Supplément Familial de Traitement (SFT) : la douche froide.** Les retards de mise à jour des dossiers SFT génèrent régulièrement des versements indus. Conséquence : des agents se retrouvent brusquement contraints de rembourser des sommes importantes, ce qui déstabilise le budget de leur famille.
- **Astreintes : l'obligation de tout vérifier.** Le calcul et le paiement des astreintes manquent cruellement de fiabilité. Les agents sont contraints de vérifier systématiquement leurs fiches de paie pour s'assurer que leurs nuits et week-ends d'intervention ont bien été rémunérés à leur juste valeur.

Des outils informatiques censés aider, mais qui compliquent tout

La modernisation numérique ne tient pas ses promesses :

- **Horoquartz, un outil à bout de souffle.** Imposé à tous, le logiciel de gestion du temps de travail montre quotidiennement son inadaptation à la réalité de nos métiers. **La situation est particulièrement ubuesque pour les personnels des collèges : pris en étau sous une double hiérarchie (avec l'autorité fonctionnelle de l'Éducation nationale), ils subissent un outil incapable de s'adapter à cette complexité. Les validations d'horaires et de congés se transforment en un véritable casse-tête quotidien.** Globalement, les erreurs de décompte se multiplient pour tous, générant pertes de droits et frustration dans les services. Face à l'inaction de la direction, il faudra repenser notre utilisation de ce logiciel...
- **Fiches de paie inaccessibles.** Les problèmes de connexion au coffre-fort numérique sont récurrents. Ne pas pouvoir consulter et télécharger facilement son propre bulletin de salaire est un frein inacceptable pour les démarches administratives personnelles des agents.

NBI des Régisseurs : la DRH doit respecter la réglementation

La CGT rappelle que l'administration se doit d'appliquer les règles avec la même rigueur qu'elle exige de ses agents. Concernant la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) des régisseurs, la loi stipule clairement que son versement doit être **mensuel**.

Pourtant, la DRH s'entête à la verser de façon annuelle, privant ces agents d'un complément de rémunération régulier lissé sur l'année. Nous demandons la mise en conformité immédiate de cette pratique.

Ne laissez pas vos droits s'évaporer !

La **CGT** refuse que les droits des agents servent de variable d'ajustement face aux difficultés administratives ou aux problèmes logiciels de la DRH. Nous exigeons une remise à plat de ces processus et un véritable respect de notre travail.

Vous êtes concerné(e) par l'un de ces problèmes ? Ne restez pas isolé(e). Faites remonter vos difficultés (absence d'ICHCSG, erreurs d'astreintes, problèmes Horoquartz...) à vos élus **CGT** en nous contactant via notre formulaire. Plus nous rassemblerons de dossiers concrets, plus nous pèserons face à la direction pour exiger que nos droits soient enfin respectés et payés en temps et en heure.